

La population, émergence d'un concept technologique

Hervé Oulc'hen*

Foucault montre que l'émergence du concept de population au XVIII^e siècle s'opère au croisement de deux régimes de discours : celui sur « l'espèce humaine » d'un côté, « insertion biologique première » du genre humain « dans le champ de toutes les espèces vivantes » ; celui sur le « public » de l'autre côté, c'est-à-dire sur « la population prise du côté de ses opinions, de ses manières de faire... »¹. Une telle approche s'inscrit dans un « moment philosophique » précis : celui de l'épistémologie historique du concept telle que l'a pratiquée Georges Canguilhem dans les années 1960. C'est, du reste, le vivant en tant que concept qui fait problème dans le biopouvoir : la population est un concept plurifocal, empruntant à la biologie, à la politique, à l'économie... Précisons : c'est un concept technologique, qu'on ne peut saisir qu'au travail, en acte, un concept pour lequel l'unification synthétique du divers empirique n'est jamais sise dans une essence fixe. S'interrogeant sur l'« objet » de l'histoire des sciences, Canguilhem précise que le concept, à la différence de la rubrique ou de l'étiquette dont se satisfait l'histoire des idées, « enferme une norme opératoire ou judiciaire », ce qui implique qu'il « ne peut varier dans son extension sans rectification de sa compréhension. »² Dans *Idéologie et rationalité*, Canguilhem nous donne un bon exemple de cette historicité dynamique du concept de population, avec l'analyse qu'il propose de la régulation des milieux : on note ainsi au XVIII^e siècle une analogie entre la régulation organique et le régulateur mécanique (c'est-à-dire le dispositif de contrôle du mouvement des machines). C'est ce qu'atteste l'usage du concept d'*économie animale* (chez Buffon et Lavoisier), « concept ambigu d'agencement technique et de règlement d'administration domestique ou politique. »³ Dans l'article « La formation du concept de régulation biologique aux XVIII^e et XIX^e siècles »⁴, Canguilhem reprend à Foucault les opérateurs archéologiques de « régularités énonciatives » et d'« énoncés recteurs »⁵. Les énoncés recteurs ouvrent « tout un domaine de concepts à construire » : ils permettent à la description archéologique

* Université de Bordeaux 3.

¹ M. Foucault, 2004, p. 77.

² G. Canguilhem, 2002, p. 9.

³ G. Canguilhem, 1977, p. 87.

⁴ *Ibid.*, p. 86 .

⁵ M. Foucault, 1969, pp. 192-193.

et/ou épistémologique de constituer son objet par dérivation et par différenciation, à rebours du modèle de la déduction, qui reconduit la téléologie de l'origine et des précurseurs. Canguilhem dégage ainsi ce qu'il appelle le « schéma recteur » qui a rendu possible la fixation du concept biologique de régulation : une « cosmologie sans théologie [...] entendue comme conservation de constantes initiales »⁶. Une telle cosmologie sécularisée est le fruit d'un processus d'idéologisation de concepts newtoniens, « déportés » dans d'autres régimes discursifs.

Nous avons ainsi affaire, avec le concept de population, à une « idéologie scientifique » : à l'instar de la fausse science, l'idéologie scientifique se caractérise par « un besoin inconscient d'accès direct à la totalité »⁷, mais elle se distingue néanmoins de cette dernière par le fait qu'elle renvoie à la pratique de la science, en tant qu'elle se trouve dans un rapport d'implication réciproque à la fois avec son passé et avec la pratique sociopolitique de son temps. L'idéologie scientifique ne peut viser son objet qu'obliquement au regard de la science sanctionnée, ce pourquoi elle sera toujours déportée et décalée, astreinte à *loucher* « du côté d'une science déjà instituée, dont elle reconnaît le prestige et dont elle cherche à imiter le style »⁸. Ces caractères de l'idéologie scientifique recourent plus, semble-t-il, les enjeux de l'approche transformationnelle du savoir de Foucault que ceux de l'approche marxiste traditionnelle (l'idéologie comme conscience inversée de son objet).

Canguilhem précise en quoi consiste la régulation populationnelle :

« S'agissant des animaux, le frein à l'excès de population viable, c'est la mort. S'agissant des hommes, le frein par destruction joue aussi, mais il serait humain éminemment d'en réduire l'intervention, en utilisant un frein préventif. Le frein d'une tendance, c'est une contrainte. »⁹

À la différence de Canguilhem, Foucault n'analyse pas cette contrainte préventive sur la vie à l'aune du seuil judiciaire de scientificité, auquel peuvent prétendre la biologie et la médecine. Dès lors, la norme préventive véhiculée par le concept de population sera bien moins « judiciaire » qu'« opératoire », étant analysée essentiellement à l'aune du seuil archéologique d'épistémologisation : c'est-à-dire du seuil où un ensemble de règles et de pratiques discursives s'autonomisent comme savoir et comme pouvoir, en exerçant une fonction dominante (modèle, critique, vérification), sans avoir pour autant à répondre à des critères

⁶ G. Canguilhem, 1977, p. 86.

⁷ *Ibid.*, p. 44.

⁸ *Ibid.*, p. 44.

⁹ G. Canguilhem : 1968, p. 92.

rigoureux de scientificité¹⁰. La « variation » du concept dans son extension sera moins corrélée à la rectification normative de sa compréhension, qu'aux dénivellations archéologiques et diacritiques de cette dernière.

On peut expliciter cela par l'examen de « l'arbre de dérivation »¹¹ du concept d'équilibre, qui participe des deux seuils de scientificité et d'épistémologisation. Canguilhem montre qu'on ne peut pas, à partir du thème du peuplement des espèces, ou de la « balance de la nature » (chez Linné notamment), établir un rapport homogénéisant de *déduction* ou de filiation avec les thèses post-darwiniennes sur l'équilibre écologique ; ce serait céder à l'illusion rétroactive du précurseur. En revanche, on peut parfaitement établir un rapport différenciateur de *dérivation* entre Linné et les thèses malthusiennes : « l'extension s'est faite à l'homme et à ses sociétés des questions relatives à l'occupation par les êtres vivants de la surface du sol terrestre et à la quantité de subsistance qu'ils peuvent y trouver. »¹² On voit alors, précise Canguilhem, les régulateurs de l'ordre moral (Malthus) et ceux de l'ordre physique (Lavoisier) composer leurs effets. C'est là un bon exemple du lien de présupposition implicite entre idéologie scientifique et idéologie sociopolitique : extension et transposition « hyperbolique » d'un concept au-delà de ses conditions originaires d'application et de compréhension.

Proposant un autre arbre de dérivation de cette notion d'équilibre, qui semble prolonger celui de Canguilhem du côté de l'épistémologisation, Foucault montre dans *Sécurité, territoire, population* qu'un « rapport morphologique » s'établit aux XVII^e et XVIII^e siècles entre le thème de l'équilibre diplomatique entre États (la balance européenne) et la fixation du concept de population par la technologie de police. Le problème diplomatique consiste à maintenir un équilibre « malgré la croissance de l'État ». Le problème de la police consiste à maintenir le bon ordre de l'État tout en s'assurant « que ses forces croissent au maximum »¹³. La généalogie de l'équilibre sécuritaire exhibe un rapport structural de transformation par inversion, un écart différentiel reposant sur la dualité extérieur/intérieur : d'*obstacles* à l'extérieur, la force et la croissance de l'État deviennent des *cibles visées* à l'intérieur. Ce sont précisément ces cibles intérieures qui constituent l'objet de la biopolitique.

¹⁰ M. Foucault, 1969, pp. 243-244.

¹¹ M. Foucault, 1969, p. 192.

¹² G. Canguilhem, 1977, p. 92.

¹³ M. Foucault, 2004, p. 322.

C'est ce qui transparaît dans un texte de 1982 intitulé « La technologie politique des individus » : dans une veine proche de Canguilhem, Foucault fait apparaître le concept de population à l'intérieur d'une histoire des technologies politiques scandée en trois phases, qui caractérisent plus largement *toute* technologie, bien que non nécessairement dans le même ordre séquentiel que celui décrit ici : « un rêve, ou mieux, une utopie ; puis une pratique où des règles régissent de véritables institutions ; et enfin une discipline académique »¹⁴. La population comme concept opératoire se situe ainsi au carrefour des savoirs et des pratiques. Foucault ressaisit la rationalité biopolitique en fonction des trois seuils de « technologisation » ou d'épistémologisation, qui l'ont rendue possible.

Le moment utopique remonte à 1611, date de parution de l'ouvrage *La Monarchie aristo-démocratique* de Turquet de Mayerne. La gouvernementalité utopique de Turquet, englobant les hommes et les choses, semble à première vue s'inscrire dans la lignée des théories thomistes du « *regimen* », qui subordonnent la police à l'ordre naturel des choses. C'est pourtant moins la nature qui importe, que l'homme en tant que « véritable objet de la police »¹⁵. Derrière cette formule de Turquet, qui a tout l'air d'un de ces « aphorismes provocateurs » dont l'archéologie des sciences humaines serait friande dans sa propension à « dissoudre » l'homme, il faut voir l'indice discret d'une transformation dans les technologies de gouvernement. L'utopie administrative de Turquet ne vise plus un optimum ontologique, requérant une science du meilleur régime, ni un optimum axiologique, qualifiant la vertu des individus comme qualité d'être. Cette utopie vise un optimum technologique, une perfectibilité infinie dans l'art d'administrer dans le détail les modes de faire des individus. La prise en charge de tous les aspects de la vie humaine (l'approvisionnement, la santé, le travail) s'inscrit à l'intérieur d'un cycle de régulation englobant le milieu géographique (l'espace démographique, le territoire) d'un côté, et le milieu technique (l'espace de circulation des marchandises : routes, ponts, etc.) de l'autre. Foucault précise que l'objectif de la police, c'est de « veiller à ce que les gens puissent effectivement soutenir la vie que la naissance leur a donnée. »¹⁶ Au dispositif de souveraineté et d'alliance, où l'individu est défini par sa naissance et son statut, vient donc s'ajouter une prise en compte de l'individu en tant qu'être productif et vivant. Turquet semble, bien avant

¹⁴ M. Foucault, 2001, p. 1640.

¹⁵ M. Foucault, 2001, p. 1641.

¹⁶ M. Foucault, 2004, p. 331.

Marx, renverser la définition d'Aristote : la vie n'est plus action intransitive (*praxis*), mais production transitive (*poiesis*), et du même coup, cible possible d'une technologie. Tout se passe alors comme si « l'homme » de Turquet déjà n'était plus « cet animal vivant et de plus capable d'une existence politique », mais cet « animal dans la politique duquel sa vie d'être vivant est en question »¹⁷. Pour autant, la politisation de la vie comme production chez Turquet ne peut manquer d'apparaître comme singulièrement décalée, « déportée » dirait Canguilhem, au regard de la manière dont l'économie politique, bien avant Marx, thématise la production dans le cadre de l'analytique de la finitude. La technologie de Turquet se situe dans une phase de transition entre l'*épistémè* de la Renaissance et l'analyse des richesses propre à l'âge classique. Dans le chapitre VI, 3 des *Mots et les choses*, Foucault ne se réfère pas à Turquet, mais il note que le concept de *circulation*, qui subordonne nettement celui de *production*, acquiert un nouveau statut dans l'ordre du savoir, dès lors qu'il s'ajuste sur le modèle physiologique de la circulation sanguine fourni par Harvey : il y a analogie entre la circulation monétaire et la circulation du sang dans les veines. Ce transfert entre régimes discursifs n'est rendu possible « que par l'ouverture plus profonde d'un espace commun à la monnaie et aux signes, aux richesses, aux représentations », à savoir la mise en ordre des représentations sous forme de tableau, dont la grammaire générale fournit le paradigme. Et Foucault d'ajouter : « La métaphore, tellement assidue dans notre Occident, de la cité et du corps, n'a pris, au XVII^e siècle, ses pouvoirs imaginaires que sur fond de nécessités archéologiques bien plus radicales. »¹⁸ Dans le sillage des analyses de Foucault, Paolo Napoli montre que cet imaginaire archéologique du corps biopolitique s'inscrit dans un contexte discursif antimachiavélien, où la raison d'État, en tant que police des conduites, s'appuie sur un savoir empirique des besoins propres à l'organisme politique, comme si l'administration constituait une sorte d'« entéléchie » de l'État. C'est ce qu'atteste notamment l'usage que fait Montchrétien dans son *Traité de l'économie politique* (1615) des métaphores corporelles de l'assainissement et du nettoyage, visant à purger l'État de ses maux (paresse, mendicité...) ¹⁹. Avec Turquet et Montchrétien, on ressaisit le concept de population à son *seuil d'épistémologisation imaginaire* où l'ordre visé est moins affaire de *mathesis* (comme dans l'*épistémè* classique décrite dans *Les mots et les choses*) que de totalité harmonieuse, dont l'archétype est

¹⁷ M. Foucault, 1976, p. 188.

¹⁸ M. Foucault, 1966, p. 191.

¹⁹ P. Napoli, 2005, pp. 40-41.

le corps, doué d'une finalité interne. La population vivante est ainsi inféodée au critère esthétique de la « splendeur » : « à la fois la beauté visible de l'ordre et l'éclat d'une force qui se manifeste et rayonne. »²⁰

Foucault montre qu'une transformation se produit « du rêve à la réalité et aux pratiques administratives » : nous passons alors au *seuil d'épistémologisation pratique* de la population, avec le *Traité de police* (1705) de Nicolas Delamare. Ce traité de pratique administrative vise moins une totalité normée, une existence qui serait d'emblée conforme à son exigence, qu'une totalisation en cours. Delamare continue d'avoir en vue les *conduites* des individus, mais elles sont toutes traitées maintenant comme des dimensions particulières de la vie, critère qui passe alors au premier plan, devant le critère « utopique » du bonheur des hommes. Les « objets » de police sont envisagés du côté des modes de bio-subjectivation des normativités qu'ils promeuvent, plutôt que du côté du contenu des codes : la religion, affaire de conduite vertueuse ; l'approvisionnement, affaire de santé et de survie ; les arts et les spectacles, affaire des « plaisirs de la vie » ; le commerce, affaire des « commodités de la vie ». Foucault ramène cela à trois éléments : l'indispensable, l'utile et le superflu. Ce sont là trois manières de vivre corrélatives qui participent de ce qu'on peut appeler, avec Canguilhem, la dimension « polémique » des normes sociales, qui, contrairement aux lois de la nature, ne nécessitent pas leurs effets, dans la mesure où le rapport à l'anormal est un « rapport d'inversion et de polarité », la norme créant d'elle-même « la possibilité d'une inversion des termes »²¹. C'est donc la « corrélation entre l'échelle d'utilité pour les individus et l'échelle d'utilité pour l'État »²² qui décidera, pour chaque aspect de la conduite, de la polarisation positive ou négative du nécessaire, de l'utile et du superflu. Chaque aspect normalisé de la vie se verra par contrecoup épinglé sur des valeurs négatives, mesurées à l'aune de cette étatisation administrative du normal : maladie et risque, comme enfreintes au « nécessaire », au vital ; paresse et oisiveté, comme atteintes à « l'utile » ; inculture et grossièreté, comme envers du luxe et du « superflu ».

Foucault montre enfin que le concept de population franchit son seuil d'épistémologisation véritablement théorique en Allemagne, avec von Justi, auteur des *Éléments de police* (1756). On assiste alors à une autonomisation de la police comme « discipline académique ». Ce n'est plus l'homme, comme chez Turquet, ni la vie, comme chez Delamare,

²⁰ M. Foucault, 2004, p. 321.

²¹ G. Canguilhem, 1966, p. 177.

²² M. Foucault, 2001, p. 1643.

mais bien la population, groupe d'individus vivants sur une aire donnée, qui devient à présent « le véritable objet de police ». La police est un savoir réfléchi de la régulation de la population comme « corps social » qui, loin de renvoyer à l'imaginaire bio-politique, caractérise maintenant le fait *matériel* de la coexistence des individus et des éléments physiques du milieu. Tout se passe alors comme si, selon la logique de « déportement » que nous avons évoquée, c'était finalement Justi qui répondait, en un tout autre lieu sur l'espace du savoir, au souhait émis par Montchrétien dans son *Traité de l'économie politique* : « Une seule chose te manque, ô grand État, la connaissance de toi-même »²³.

La population devient ainsi objet et cible du savoir : à rebours de la conception unitaire de « la » politique inféodée au modèle juridico-discursif de la loi, on assiste à l'émergence de multiples « politiques » (de la santé, de la ville, du territoire...). Il faudrait du même coup étudier les transformations à l'œuvre dans la polarisation des trois concepts polémiques dégagés par Delamare (le vital, l'utile, le superflu). Ces politiques réfléchies comme savoir n'auront de cesse de renforcer ce qu'elles commencent à rendre possible : le dogme de l'adaptation au milieu. Les politiques actuelles de la santé, archéologiquement tributaires des technologies populationnistes, en viennent à élider le pathologique au bénéfice de l'institution d'un normal sécuritaire, compris comme double exigence d'adaptation (à la norme) et d'ignorance (de la maladie individuelle)²⁴. D'où un glissement sémantique, repéré par Canguilhem, du concept de santé, à celui de salubrité, puis à celui de sécurité : « Sous l'effet des demandes de la politique la médecine a été appelée à adopter l'allure et les procédés d'une technologie biologique »²⁵.

L'usage critique des concepts permet à Canguilhem de se déprendre d'une telle technologie biologique, en posant le normatif (individuel) comme limite incompressible du normal (populationnel), tant sur le plan de la vie que de la connaissance, comprise comme manière de vivre. Si, de Canguilhem à Foucault, le problème du « concept dans la vie » se déplace vers celui du concept dans la pratique, peut-être la vie revient-elle, comme en sous-main, dans la pratique du concept. Foucault n'a-t-il pas cette superbe formule, à propos de Canguilhem : « Former des concepts, c'est une manière de vivre et non de tuer la vie. »²⁶ Énoncé qu'on peut entendre en deux sens. Former des concepts, du point de vue

²³ Cité par P. Napoli, 2005, p. 40.

²⁴ Sur ce point, voir S. Legrand, 2007, pp. 269-273 ; pp. 298-303.

²⁵ G. Canguilhem, 2002, pp. 421-422 .

²⁶ M. Foucault, 2001, p. 1593.

des technologies biopolitiques, c'est une manière de produire la vie, de l'aménager, de la réfléchir comme « population ». Mais du point de vue de l'intellectuel spécifique, dont l'activité conceptualisante s'opère au second degré, à l'instar de l'idée de l'idée chez Spinoza, former des concepts sur des concepts existants, opérer tout ce travail de réécriture, cette « transformation réglée de ce qui a déjà été écrit »²⁷, cela requiert tout un *ethos* de déprise à l'égard des fausses évidences de notre présent.

Bibliographie

- Canguilhem, Georges, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966.
Idéologie et rationalité, Paris, Vrin, 1977.
Études d'histoire et de philosophie des sciences, Paris, Vrin, 1968, rééd. 2002.
Foucault, Michel, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.
L'archéologie du savoir, Paris, Gallimard, 1969.
La volonté de savoir, Paris, Gallimard, 1976.
Sécurité, territoire, population, Paris, Gallimard/Seuil, 2004.
Dits et écrits II, 1976-1984, Paris, Gallimard, 2001.
Legrand, Stéphane, *Les normes chez Foucault*, Paris, PUF, 2007.
Napoli, Paolo, *Naissance de la police moderne*, Paris, La Découverte, 2005.

²⁷ M. Foucault, 1969 : 183.